

Je peux aller en ligne pour télécharger vos feuillets manquants, mais il me faut au préalable une autorisation signée, tant pour le **Québec** que pour le **Canada**.

Pour le **Québec**, deux méthodes sont possibles :

1. Obtenir votre code de téléchargement (sans passer par *Mon dossier*) :

Ouvrir une session en inscrivant les renseignements suivants « [Moyen de connexion](#) » :

- Numéro d'assurance sociale
- Date de naissance
- Numéro **d'avis de cotisation** de l'une des deux dernières années d'imposition

2. Signer un formulaire **MRW-69-RP** :

- Je prépare le formulaire à votre nom
- Vous devez cocher l'autorisation, signer et dater
- Une fois déposé en ligne, j'ai accès à votre dossier dans les dix minutes qui suivent.

Pour le **Canada**, deux méthodes sont possibles :

1. Autorisation dans **Mon dossier ARC**

Lien : [Comment donner une autorisation](#)

- Cliquez sur « 4. Comment donner une autorisation ».
- Choisir *Compte d'impôt personnel*
- Connectez-vous à votre compte ARC MonDossier
- Mon numéro de représentant autorisé est : **DX6MW2P**
- Niveau **2** --- Accès Internet : **OUI** --- Expiration : **Aucune**

2. Signer une feuille d'autorisation

- Je prépare le document à votre nom
- J'ai besoin des chiffres de vos avis de cotisation 2023 ou 2024 (ligne 15000) selon ce que ARC me demande
- Vous devez signer le formulaire
- Une fois déposé en ligne, j'ai accès à votre dossier dans les 2 minutes qui suivent